

Bureau météorologique.

Washington, 4 janvier.—Indications pour la Louisiane—Temps beau précédé de pluie sur le golfe; plus froid; vents du nord légers à frais.

Toujours l'affaire DREYFUS.

Par une coïncidence singulière, une interpellation vieille d'un mois s'est trouvée, l'autre jour, plus actuelle encore qu'un jour ou elle a été déposée. On sait, en effet, que la question aujourd'hui posée entre la Cour et le gouvernement est celle de la communication des pièces appartenant au dossier dit secret de l'affaire Dreyfus. Un député antisémite demandait au gouvernement "quelles mesures il comptait prendre pour protéger, contre les indiscretions possibles, les secrets intéressant la sûreté de l'Etat". Le ministre de la guerre a répondu tout d'abord "qu'il ne communiquerait pas à la Cour de cassation un document dont la publication pourrait intéresser la sûreté de l'Etat". Cela, c'était le refus de communiquer, sans phrases. Mais, répondant à divers interpellateurs qui lui faisaient observer que, dans ces conditions, la Cour de cassation ne pourrait pas juger, il a fait un pas de plus: il ne livrera, a-t-il dit, les pièces en question que "dans des conditions où il sera sûr qu'elles ne seront pas livrées à la publicité". On voit qu'il ne s'agit maintenant que des précautions à prendre pour éviter les indiscretions.

M. Millerand a tenu à faire précéder ces conditions, et il a déposé dans ce but une deuxième interpellation, qu'il a développée avec sa vigueur et sa netteté ordinaires: "Si, a-t-il dit, le ministre de la guerre croyait devoir poser à la Cour des conditions que celle-ci jugerait inacceptables, la procédure de révision aboutirait à un résultat vicieux dans son essence". Les partisans comme les adversaires de la révision pourraient soutenir, suivant la nature de l'arrêt, que cet arrêt est privé de force, ses auteurs n'ayant pu avoir sous les yeux des pièces qui, s'ils les avaient connues, auraient changé leur conviction. Cela est évident même, et on doit en conclure que tout le monde a un égal intérêt à ce que l'enquête soit sans limites. En disant tout le monde, nous ne disons pas seulement les combattants de quelque côté qu'ils se trouvent, mais le pays lui-même qui a hâte de voir se terminer cette affaire dans la vérité et la justice.

Cette fois, c'est le président du conseil qui a répondu, et nous croyons devoir mettre le texte officiel de ses paroles sous les yeux de nos lecteurs:

M. Millerand dit: Vous êtes arrivés à l'heure où il s'agit de savoir si le dossier secret sera ou non communiqué à la chambre criminelle. La chambre criminelle a posé elle-même la question au gouvernement, et elle n'a pas trouvé que cette question fut si simple et si facile à résoudre, car nous demandant la communication du dossier elle nous indiquait elle-même qu'il y aurait lieu de rechercher le mode et le lieu de cette communication.

Quelle a été la réponse du gouvernement? M. Charles Dupuy la résume dans la deuxième déclaration de M. de Freycinet à laquelle nous faisons allusion tout à l'heure, que le président du conseil a lue à la Chambre et dont voici le texte écrit ne varié:

Il est tout entier occupé par ce qui se passe au bureau de placement. Il était encore là il n'y a pas un quart d'heure. —Il me semble, en effet, l'avoir remarqué en passant. —Mais ce n'est pas tout. —Bah! —Cela vous intéresse-t-il? —Plus que vous ne pouvez le penser. Vous savez, nous, habitants de Paris, nous vivons un peu en dehors les uns des autres. Nous sommes, au milieu de la foule, comme dans un grand désert. Aussi la vie de province, avec ses intimités forcées, son cadre resserré, son continu souci du voisinage, nous amuse-t-elle énormément. —Le professeur, embarrassé pour terminer sa phrase, s'exclama les yeux au ciel, l'air inspiré: —O Balzac!... Ecrivain de génie!... —Vous avez raison, monsieur. On n'a qu'à mettre le nez à une fenêtre, et on voit se déronner devant soi les péripéties d'"Eugénie Grandet" ou du "Cousin Pons". —Bourdillon-Graffe craignait que, sur ce terrain favori, la vieille fille ne se lassât aller à d'inopportunes digressions; il la rappela à son sujet: —Vous avez vu rôder d'autres hommes que le manchot? —Deux autres. Ce matin, un individu à belle barbe noire, que je n'avais encore pas vu, est

J'ai dit et je répète que je ne suis en possession que d'une seule catégorie de documents: ceux qu'on a appelé le dossier secret. Il y a dans ce dossier secret des pièces qui, dans ma pensée, peuvent intéresser la sûreté de l'Etat. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, je ne les livrerai que dans des conditions où je serai sûr qu'elles ne seront pas livrées à la publicité. —Donc, consul M. Dupuy, la question est bien simple, ou du moins bien nettement posée, et je crois que M. Millerand lui-même ne trouvera pas que je dissimule aucune des difficultés: question de la communication du dossier secret, admettant d'entourer cette communication des garanties qui ne sont pas seulement prévues par le gouvernement, mais prévues et comprises par la Cour de cassation elle-même.

Il ne s'agit donc plus, en définitive, entre la Cour et le gouvernement, que de s'entendre sur le mode et le lieu de la communication, mode et lieu choisis de manière à éviter la publication de documents intéressants la sûreté de l'Etat. —Il nous paraît que le problème, ainsi réduit à ses véritables termes, est aisé à résoudre. La Cour de cassation exerce dans l'affaire tous les pouvoirs d'un juge d'instruction; elle a même, à ce point de vue, exagéré les précautions puisqu'il n'y a pas de greffier présent aux interrogatoires. On ne peut donc interdire de lui offrir par elle-même un garant suffisant du secret de ses délibérations. —La difficulté semble résulter du transport des pièces du ministère de la guerre à la Cour et des accidents qui peuvent survenir à ce propos: pourquoi ne se transporterait-elle pas elle-même rue Saint-Dominique ou, si elle aime mieux, pourquoi ne déléguerait-elle pas quelques uns de ses membres pour examiner le dossier et lui faire un rapport de tout ce qui touche l'affaire Dreyfus? Elle se rend compte mieux que nous, d'ailleurs, des moyens à adopter. Il faut qu'elle les trouve, car, à cette condition seulement, elle répondra à l'attente de la nation, qui s'en remet à elle du soin d'en finir avec cette interminable et éternelle affaire.

Le commandant Marchand et sa troupe ont évacué Fachoda le 11 décembre, à huit heures et demie du matin. —Les trapeaux de l'Angleterre et de l'Egypte ont pris la place du drapeau français sur le fort, qui est occupé par les troupes égyptiennes. —Le commandant Marchand est parti pour la rivière Sobat. —Voici ce que publient à ce sujet les principaux journaux anglais: —"The Times, à propos de l'évacuation de Fachoda, dit que cet incident est terminé et proteste de nouveau contre l'assertion qu'une humiliation aurait été infligée, de ce fait, à la France. —Maintenant que la France a quitté Fachoda d'une manière honorable pour les deux nations, ajoute-t-il, il appartient aux bons citoyens et aux hommes prudents de chaque pays de s'efforcer de dissiper l'irritation temporaire causée par cette querelle et de rétablir sur la base d'un respect mutuel les bonnes relations normales des deux grandes puissances occidentales. —Le langage de M. Cambon et les commentaires de certains journaux français montrent le désir de faire revivre les sentiments amicaux, et ce ne sera pas la faute des Anglais si le rapprochement souhaité par la grande majorité des Français n'est pas rapidement réalisé.

Le commandant Marchand, le Standard voit avec satisfaction que les deux questions qui donnaient le plus d'inquiétude peuvent être regardées comme étant définitivement réglées avant la fin de l'année; il s'agit de l'évacuation de Fachoda et de la prise de possession de son poste, en Crète, par le prince Georges de Grèce. —En ce qui concerne le commandant Marchand, le Standard regrette qu'on lui ait ordonné de prendre une route qui réserve à l'expédition de nouvelles souffrances, au lieu de l'avoir fait revenir par l'Egypte.

Le représentant Dingley. —Washington, 4 janvier.—Les médecins qui soignent le représentant Dingley annoncent ce soir que le malade se repose tranquillement. Mais il ne peut pas dire s'il lui reste suffisamment de vitalité pour résister à la marche de la maladie. Après une crise de faiblesse, ce matin, le malade a repris légèrement le dessus. Il paraît plus fort ce soir.

La maladie de M. John W. Foster. —Paris, France, 4 janvier.—Aimé Edouard Hervé, directeur du journal "Le Soleil", est mort aujourd'hui à l'âge de soixante-quatre ans.

Une Prétendue Salle de Torture. —La Havane, Cuba, 4 janvier.—Les journaux de l'après-midi ont fait fremir les habitants de La Havane en annonçant la découverte d'une chambre de torture et d'exécution dans la résidence du gouverneur militaire espagnol adjacente au Palais. —Les journaux ont annoncé que les fonctionnaires espagnols avaient mis à la question et tué des prisonniers politiques dans cette salle. D'après leurs rapports, le sol était couvert de sang séché et les murs portaient des entailles produites par des coups de machettes. —Une foule nombreuse s'est promptement assemblée devant la résidence récemment occupée par le général Parrado. La prétendue salle de torture est une pièce d'environ huit pieds carrés adjacente à la salle à manger. —Il est très probable qu'elle servait simplement de garde-manger. Dans le mur est fixée une barre de fer sale, à laquelle on accrochait évidemment de la viande. —Il est d'ailleurs inconcevable que le général Parrado ait pratiqué la torture dans une pièce voisine de sa salle à manger.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

La Russie et les intérêts français en Chine. —Berlin, Allemagne, 5 janvier.—Le "Lokal Anzeiger" dit que le représentant de la Russie à Pékin a reçu l'ordre de soutenir les intérêts français en Chine ainsi qu'énergiquement que s'il s'agissait des intérêts russes.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Lea Daily News, en enregistrant le départ du commandant Marchand de Fachoda, disent que la France a tenu loyalement ses engagements et que ce fait mérite d'être reconnu. —Le Standard voit avec satisfaction que les deux questions qui donnaient le plus d'inquiétude peuvent être regardées comme étant définitivement réglées avant la fin de l'année; il s'agit de l'évacuation de Fachoda et de la prise de possession de son poste, en Crète, par le prince Georges de Grèce. —En ce qui concerne le commandant Marchand, le Standard regrette qu'on lui ait ordonné de prendre une route qui réserve à l'expédition de nouvelles souffrances, au lieu de l'avoir fait revenir par l'Egypte.

Le représentant Dingley. —Washington, 4 janvier.—Les médecins qui soignent le représentant Dingley annoncent ce soir que le malade se repose tranquillement. Mais il ne peut pas dire s'il lui reste suffisamment de vitalité pour résister à la marche de la maladie. Après une crise de faiblesse, ce matin, le malade a repris légèrement le dessus. Il paraît plus fort ce soir.

La maladie de M. John W. Foster. —Paris, France, 4 janvier.—Aimé Edouard Hervé, directeur du journal "Le Soleil", est mort aujourd'hui à l'âge de soixante-quatre ans.

Une Prétendue Salle de Torture. —La Havane, Cuba, 4 janvier.—Les journaux de l'après-midi ont fait fremir les habitants de La Havane en annonçant la découverte d'une chambre de torture et d'exécution dans la résidence du gouverneur militaire espagnol adjacente au Palais. —Les journaux ont annoncé que les fonctionnaires espagnols avaient mis à la question et tué des prisonniers politiques dans cette salle. D'après leurs rapports, le sol était couvert de sang séché et les murs portaient des entailles produites par des coups de machettes. —Une foule nombreuse s'est promptement assemblée devant la résidence récemment occupée par le général Parrado. La prétendue salle de torture est une pièce d'environ huit pieds carrés adjacente à la salle à manger. —Il est très probable qu'elle servait simplement de garde-manger. Dans le mur est fixée une barre de fer sale, à laquelle on accrochait évidemment de la viande. —Il est d'ailleurs inconcevable que le général Parrado ait pratiqué la torture dans une pièce voisine de sa salle à manger.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Reclamations des compagnies de câbles. —Washington, 4 janvier.—Une autre conséquence désagréable de la dernière guerre est la demande au gouvernement par les compagnies de câbles sous-marins d'indemnités pour les pertes causées par la suspension de trafic par les forces militaires et navales des Etats-Unis. —On ne peut pas prévoir quel sera le montant de ces réclamations. —Dans chaque cas les compagnies basent leurs demandes d'indemnité sur la durée de la suspension du trafic en estimant les pertes de chaque jour d'après les recettes des jours correspondants des années précédentes. —Les autorités du département d'Etat sont embarrassées pour régler ces questions. —Il n'y a pas de précédent, et on se rend compte qu'une loi internationale doit être établie pour le règlement de ces affaires.

Mort de M. Edouard Hervé. —Paris, France, 4 janvier.—Aimé Edouard Hervé, directeur du journal "Le Soleil", est mort aujourd'hui à l'âge de soixante-quatre ans.

Une Prétendue Salle de Torture. —La Havane, Cuba, 4 janvier.—Les journaux de l'après-midi ont fait fremir les habitants de La Havane en annonçant la découverte d'une chambre de torture et d'exécution dans la résidence du gouverneur militaire espagnol adjacente au Palais. —Les journaux ont annoncé que les fonctionnaires espagnols avaient mis à la question et tué des prisonniers politiques dans cette salle. D'après leurs rapports, le sol était couvert de sang séché et les murs portaient des entailles produites par des coups de machettes. —Une foule nombreuse s'est promptement assemblée devant la résidence récemment occupée par le général Parrado. La prétendue salle de torture est une pièce d'environ huit pieds carrés adjacente à la salle à manger. —Il est très probable qu'elle servait simplement de garde-manger. Dans le mur est fixée une barre de fer sale, à laquelle on accrochait évidemment de la viande. —Il est d'ailleurs inconcevable que le général Parrado ait pratiqué la torture dans une pièce voisine de sa salle à manger.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.

Grève en Allemagne. —Berlin, Allemagne, 4 janvier.—La grève des ouvriers de la région rhénane où se trouvent des fabriques de velours s'est étendue à Crefeld. Les tisserands de huit manufactures d'Erpen ont quitté le travail. Des Belges remplacent les grévistes. Six mille ouvriers sont inoccupés.

La santé du vice-président Hobart. —Washington, 4 janvier.—Le vice-président Hobart, retenu à la chambre par une attaque de grippe n'a pas pu assister aujourd'hui à la séance du sénat.

Ambassade d'Autriche à Washington. —Londres, 4 janvier.—Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, va prochainement demander un crédit pour élever la légation d'Autriche à Washington au rang d'ambassade.

Le comte Esterhazy mandé à la Cour de Cassation. —Paris, France, 4 janvier.—Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, connu maintenant comme l'auteur du bordereau, est mandé à comparaître devant la Cour de Cassation le 12 janvier prochain. —On comprend qu'il n'y a aucune entente avec le comte Esterhazy et qu'il ne sera pas arrêté pendant son séjour en France. —On pense que la déposition de Dreyfus arrivera samedi prochain de Cayenne. —Le cœur déçidéa ensuite si la présence du condamné est nécessaire à Paris. —On croit, cependant, que les procédures auront lieu par le câble, à grande vitesse, afin d'éviter des manifestations dangereuses à Paris.

En Chine. —Pékin, Chine, 4 janvier.—Un édit impérial récemment publié comme tous les vicerois et gouverneurs des provinces membres ex officio de Tsoung-Li-Yamen. —Cet édit rendra indubitablement beaucoup plus difficiles les relations avec le gouvernement chinois.

Une pension à la veuve du général Haskell. —Washington, 4 janvier.—Une pension de \$30 par mois a été accordée aujourd'hui à Mme Rida B. Haskell, veuve du général Jos. T. Haskell, blessé au mois de juillet à la bataille d'El Caney et mort subitement aux Etats-Unis le 16 septembre. —Cette pension est la plus élevée qu'on puisse accorder à une veuve d'après la loi générale, mais Mme Haskell compte sur une législation spéciale en sa faveur.